

## Consignes à suivre en cas de mauvaise qualité de l'air due aux feux de forêt

**Gatineau, 05 juin 2023** - Des incendies de forêt sont en cours au Québec. La qualité de l'air de la région est présentement affectée par le passage de fumée, appelé *panache de fumée*, provenant de ces feux.

Selon les plus récentes prévisions météorologiques, la qualité de l'air de la région continuera de se détériorer dans les prochaines heures. La présence du panache de fumée se fera davantage sentir en soirée et cette nuit, particulièrement dans l'ouest de la région (MRC du Pontiac). Selon l'évolution des vents, une odeur de fumée et un ciel voilé pourraient continuer d'être perçus durant les 48 prochaines heures.

Pour la population affectée par la fumée des feux de forêt, il importe de limiter votre exposition à celle-ci. Cette fumée peut irriter les yeux et causer des larmoiements, de la toux et un écoulement nasal. Il est important alors d'appliquer autant que possible les mesures suivantes :

- Fermer les portes et les fenêtres ainsi que les portes de garage des habitations, des milieux de vie (incluant les services de garde), des écoles et des milieux de travail;
- Éviter les apports d'air extérieur par les systèmes d'échangeur d'air (p. ex. : arrêter l'échangeur d'air ou l'utiliser en mode recirculation);
- De limiter les activités extérieures;
- Soutenir les personnes vulnérables en situation d'isolement social dans l'application de ces précautions.

Les effets sur la santé peuvent être plus importants pour les personnes asthmatiques ou celles souffrant de problèmes cardiaques ou de problèmes respiratoires comme l'emphysème et la bronchite chronique, et ce, peu importe leur âge. Pour ces personnes, lorsque les indices de qualité de l'air sont mauvais, il est aussi recommandé :

- De s'assurer d'avoir accès à sa médication et de suivre son plan de traitement convenu avec son médecin traitant;
- De communiquer avec Info-Santé en composant le 811, option 1, si certains malaises persistent ou s'accroissent.

La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais recommande à la population de demeurer attentive aux avis publics et aux alertes quant à la qualité de l'air et à la fumée.

Pour suivre l'indice de qualité d'air de la région, vous pouvez consulter les sites suivants:

- Le site pour la Cote air santé (qualité de l'air) d'Environnement Canada : [https://meteo.gc.ca/airquality/pages/provincial\\_summary/qc\\_f.html](https://meteo.gc.ca/airquality/pages/provincial_summary/qc_f.html)
- Le site de Météo média, en effectuant une recherche par ville (exemple pour Gatineau) : <https://www.meteomedia.com/ca/meteo/quebec/gatineau>

**Pour plus d'informations** sur la fumée causée par les feux de forêt, vous pouvez consulter le site du Gouvernement du Québec :

<https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/quoi-faire-avant-pendant-apres-urgence-sinistre/feu-de-foret/etat-de-situation#c216378>

Pour des questions, écrire à [07\\_cisso\\_sante\\_environnementale@ssss.gouv.qc.ca](mailto:07_cisso_sante_environnementale@ssss.gouv.qc.ca)